

RAPPORT FINANCIER AUX MEMBRES

Adopté en Assemblée Générale le 15 janvier 2025

Trésorerie
Regroupement étudiant en chimie de l'UdeS

AVERTISSEMENT

Les données qui sont présentées dans ce rapport, ainsi que les informations et conclusions qui en découlent, n'ont pas été préparées, vérifiées ou approuvées par un comptable professionnel agréé, un comptable-auditeur ou autre personne autorisée à exercer la comptabilité professionnelle. Elles ont été préparées par le trésorier du RECUS, et ont reçu l'approbation du conseil d'administration. Le lecteur devrait tenir ceci en compte dans l'analyse de ce rapport.

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ par Léo Boivin, appuyé de Simon Foucault:

QUE le conseil d'administration adopte le rapport financier aux membres tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

Fait en Conseil d'administration le 8 janvier 2025 à Sherbrooke QC.

Administrateur

Administrateur

ÉTATS DES RÉSULTATS

Produits d'exploitation	Réel 2024	Budget 2024
Cotisations	0.00 \$	0 \$
Dons et contributions (Note 1)	2 428.45 \$	2 500 \$
Produits d'activités (Note 2)	3 235.00 \$	3 100 \$
Subventions	210.00 \$	750 \$
Honoraires reçus	0.00 \$	0 \$
Produits d'intérêts	1.23 \$	0 \$
	<hr/>	<hr/>
	5 874.68 \$	6 350 \$
Charges d'exploitation		
Charges d'activités (Note 2)	2 669.67 \$	3 200 \$
Frais de bureau	58.62 \$	100 \$
Frais de réunions	0.00 \$	0 \$
Frais de déplacement et représentation	0.00 \$	100 \$
Frais bancaires	86.20 \$	100 \$
Frais de port	137.70 \$	150 \$
Charges d'intérêts	0.00 \$	0 \$
Honoraires payés	190.00 \$	250 \$
Location	0.00 \$	100 \$
Publicité	0.00 \$	100 \$
Radiations	0.00 \$	0 \$
Surplus/déficit de caisse	0.00 \$	0 \$
Amortissement – matériel (Note 3)	0.00 \$	0 \$
Charge d'impôt	0.00 \$	0 \$
	<hr/>	<hr/>
	3 142.19 \$	4 100 \$
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	<hr/> 2 732.49 \$ <hr/>	<hr/> 2 250 \$ <hr/>

ÉTATS DU CAPITAL SOCIAL

Capital social au 10 octobre 2024 (Note 4)	0.00 \$
Plus : résultat d'exploitation	<u>2 732.49 \$</u>
Capital social au 31 décembre 2024	<u>2 732.49 \$</u>

FLUX DE TRÉSORERIE

Actif	10 octobre 2024	31 décembre 2024
Petite caisse	0.00 \$	275.00 \$
Encaisse	0.00 \$	855.16 \$
Square	0.00 \$	4.89 \$
Placements à court terme	0.00 \$	1 233.69 \$
Cotisations à recevoir	0.00 \$	0.00 \$
Effets à recevoir	0.00 \$	0.00 \$
Placements à long terme	0.00 \$	0.00 \$
Matériel	0.00 \$	458.75 \$
Part sociale	0.00 \$	5.00 \$
	0.00 \$	2 832.49 \$
Passif		
Marge de crédit	0.00 \$	0.00 \$
Effet à payer (court terme) (Note 5)	0.00 \$	100.00 \$
Carte de crédit	0.00 \$	0.00 \$
Impôt provincial à payer	0.00 \$	0.00 \$
Impôt fédéral à payer	0.00 \$	0.00 \$
Effet à payer (long terme)	0.00 \$	0.00 \$
	0.00 \$	100.00 \$
AVOIR NET	0.00 \$	2 832.49 \$

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Petite caisse	275.00 \$	Marge de crédit	0.00 \$
Encaisse	855.16 \$	Effet à payer (court terme)	100.00 \$
Square	4.89 \$	Carte de crédit	0.00 \$
Placements à court terme	1 233.69 \$	Impôt provincial à payer	0.00 \$
Cotisations à recevoir	0.00 \$	Impôt fédéral à payer	0.00 \$
Sommes à recevoir	0.00 \$	Effet à payer (long terme)	0.00 \$
Effets payés d'avance	0.00 \$		<hr/>
Placements à long terme	0.00 \$		100.00 \$
Matériel	458.75 \$		
Part sociale	5.00 \$	CAPITAL	
		Capital social	2 732.49 \$
TOTAL DE L'ACTIF	<hr/> 2 832.49 \$	TOTAL DU PASSIF ET DU CAPITAL	<hr/> 2 832.49 \$

NOTES

Note 1

En ce qui a trait aux dons et contributions, ceux-ci résultent exclusivement de la liquidation du *CECUS : Comité des étudiants et étudiantes en chimie de l'Université de Sherbrooke*, qui a été exécutée par et au profit du RECUS. Une fois les obligations financières du CECUS acquittées, le bénéfice net a été encaissé par le RECUS conformément à la volonté de l'assemblée générale extraordinaire du CECUS ayant décidé unanimement de sa dissolution et liquidation.

Note 2

Les produits et charges d'activités sont plutôt simples cette année, se détaillant sur une seule activité, à savoir le souper des fêtes du département de chimie.

Souper des fêtes

Produits d'activité	3 235.00 \$
Charges d'activité	2 669.67 \$
	<u>565.33 \$</u>

Note 3

Le RECUS s'est porté acquéreur d'un dispositif de paiement par carte (Square Terminal), tel que détaillé dans le bilan. L'amortissement de cet appareil sera échelonné de manière linéaire sur cinq (5) ans. Cependant, l'appareil ayant été acheté en fin décembre et n'ayant pas servi aux opérations de l'exercice 2024, aucun amortissement n'est effectué pour cet exercice.

Note 4

La constitution du RECUS a été opérée officiellement par le Registraire des Entreprises du Québec le 10 octobre 2024 par l'émission de lettres patentes. L'exercice financier 2024 a alors commencé à cette date.

Note 5

Ces sommes sont entièrement constituées des avances de cotisations faites par les membres. Ces sommes seront inscrites aux produits de *Cotisations* pour l'exercice 2025 au moment de la facturation des autres membres à cet effet.